

Document d'application des programmes Histoire et Géographie Cycle des Approfondissements, page 9

« L'élève utilise sa propre écriture pour construire une courte synthèse dans le cahier afin de garder la trace d'un point important et des réflexions qu'il a suscitées ; il écrit le vocabulaire à retenir pour mieux en percevoir le sens ; il élabore la légende d'un document. Ce travail, fait avec l'aide du maître, est d'abord **collectif**, puis progressivement **individuel**. Ces traces sont soigneusement inscrites dans un **cahier unique** gardé pendant trois ans, contact privilégié avec le professeur d'histoire du collège. »

Rapport IGEN n° 2005-112 (octobre 2005), p19

« Il n'est pas indispensable que la trace écrite soit très longue et fort détaillée. Il est, en revanche, impératif qu'elle fasse bien ressortir **la démarche suivie** (question de départ, hypothèses émises, résultats constatés, réponses trouvées, expression de connaissances précises) et **les compétences méthodologiques mobilisées**.[...] Il importe que, dans cette phase finale de la démarche, les formulations notées par les élèves soient peu nombreuses et utilisent un vocabulaire précis. »

Que disent les programmes de 2012 ?

A l'élémentaire : « Chaque séance doit aboutir à l'élaboration, d'abord collective, puis progressivement plus individuelle, d'une trace écrite sous la forme d'une courte synthèse associée à une frise, un croquis historique ou un travail sur un document. Le maître reste responsable en dernier ressort de la forme et du fond. **Ces traces écrites sont rassemblées dans un cahier** qui facilite éventuellement le lien avec le professeur d'histoire et de géographie du collège » (p40)

Quelle démarche en histoire et géographie ?

Les Documents d'application des programmes Histoire et Géographie cycle 3, précisent le cadre de la démarche à adopter (p8) « L'enseignant l'initie à la méthode scientifique, lui apprend progressivement à émettre des hypothèses, à privilégier la recherche du sens sur l'accumulation des faits et des preuves, à les justifier par des arguments, à y renoncer quand elles apparaissent fausses. »

Il apparaît primordial qu'au cours des séances d'histoire et de géographie :

→ Faire utiliser la démarche d'investigation

→ Respectant les étapes afférentes à cette démarche : *Situation de départ et problématisation, formulation d'hypothèses, investigations (recherches documentaires, recherches sur la toile, extraits de mémoires, journaux de voyages, récits mythologiques, pages de journaux d'époque, affiches) confrontations, communication des résultats et institutionnalisation des connaissances pour être mémorisées.*

Comme pour les connaissances visées, l'acquisition de cette démarche fait l'objet d'une évaluation continue des compétences en jeu : les connaissances, mais aussi les capacités et attitudes souvent trop peu évaluées.

Les supports et outils

• **La frise chronologique :**

Le recours à la frise doit être systématique dans la vie de la classe en fonction de l'actualité, des différentes rencontres avec des faits historiques, des différentes lectures et qui plus est en histoire des arts.

A construire de façon collective mais aussi de façon individuelle.

• **La recherche documentaire en BCD, sur la toile ou sur dans une encyclopédie virtuelle**

• **Les documents authentiques (permettent la notion de construction de « l'histoire par traces ») :**

Les sorties (patrimoine local) : visite de sites historiques, de musées, les témoignages, les enquêtes, les vestiges (marae)

Faire :

→ observer / parler sur des objets, des documents iconographiques conservés dans les musées, de monuments

→ Ecouter : des témoignages oraux (ou écrits) des films historiques, des documentaires

• **Le manuel** : L'usage du manuel scolaire apparaît comme incontournable. Attention cependant à l'utilisation exagérée de la photocopie. Les manuels édités par le CRDP sont évidemment à privilégier.

• **L'utilisation de la littérature de jeunesse** : en lecture (romans, albums, documentaires) et en production d'écrits : écriture de récits historiques

Ce que contient le cahier ou le classeur d'histoire et de géographie

→ Les pages de garde

- **Première de couverture** : nom et prénom de l'élève, la classe, le nom de l'enseignant et le titre du cahier
- **Deuxième de couverture** : quelques conseils à l'élève pour présenter son travail
- **Troisième de couverture** : note explicative pour les familles
- **Un sommaire** regroupant les points forts abordés à chaque palier du cycle.

→ Le corps du cahier ou du classeur

- **Une partie « page de recherche »** sur laquelle les élèves écrivent leur réflexion, leurs hypothèses, le résultat d'une recherche, tracent un dessin, privilégiant la « connaissance par trace » (source ou documents)
- **Une partie « page de leçon »** sur laquelle est copiée la trace écrite. Chaque séance se termine obligatoirement par une dizaine de minutes consacrées à son élaboration. Cette trace écrite peut être constituée de plusieurs types de documents utilisés pendant la séance. Ces documents sont variés : une reproduction, un texte, une photographie de vestiges... Le titre reflète la question initiale posée.

Attention : cette trace écrite est tout sauf un résumé conçu et dicté par l'enseignant.

Au début du cycle, il convient de procéder collectivement. L'enseignant :

- prend des notes au tableau pour la classe
- écrit sous la dictée une synthèse ou un compte rendu élaboré collectivement et avec son soutien

Peu à peu les élèves seront «... capables d'écrire une courte synthèse à partir des informations notées pendant la leçon... » (page 44 des programmes de maîtrise de la langue française). La synthèse est constituée de quelques lignes composées avec les mots des élèves mais aussi avec le vocabulaire spécifique utilisé durant la séance. Ce résumé constitue la réponse au problème posé.

→ Une partie vocabulaire, à situer en fin de cahier ou de classeur

Elle collecte au fur et à mesure des séances :

- le vocabulaire dont les définitions seront apprises ;
- des noms de personnes, des dates, une localisation géographique et/ou historique qui seront aussi mémorisés.

Modalités de mise en œuvre

Avant : pour réfléchir à un problème	Pendant : pour conserver	Après : pour interpréter	La place de l'évaluation.
<ul style="list-style-type: none"> - Problème à résoudre - Conceptions initiales - Questions que l'on se pose - Hypothèses - Projet d'expériences 	<ul style="list-style-type: none"> - Dessin d'observation - Notes d'observation - Relevé de mesures - Prises de notes pendant une visite, une sortie, au cours d'une enquête - Informations sélectionnées dans un document. - Compte rendu d'expériences. 	<ul style="list-style-type: none"> - Tableau de résultats - Graphique - Schéma explicatif - Résumé « de ce qui est à retenir ». - Affiche pour communiquer. 	<p>L'écrit permettra d'évaluer les connaissances et les compétences méthodologiques et liées à la démarche.</p>

→ Les écrits personnels, écrits collectifs.

<p>Les écrits personnels pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> · exprimer ce que je pense · dire ce que je vais faire et pourquoi · décrire ce que je fais, ce que j'observe · interpréter des résultats · reformuler les conclusions collectives 	<p>Les écrits collectifs de groupes pour</p> <ul style="list-style-type: none"> · communiquer à un autre groupe, à la classe, à d'autres classes · questionner sur un dispositif, une recherche, une conclusion · réorganiser, réécrire · passer d'un ordre chronologique lié à l'action, à un ordre logique lié à la connaissance en jeu 	<p>Les écrits collectifs de la classe avec l'enseignant pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> · réorganiser · relancer des recherches · questionner, en s'appuyant sur d'autres écrits · préciser des éléments du savoir en même temps que les outils pour les dire · institutionnaliser ce que l'on retiendra
---	--	---